

Quelques actions...

■ Le comité de pilotage du site s'est retrouvé le 31 mai pour le suivi de l'animation du DOCOB à l'antenne de la Communauté de Communes à Mouthoumet. Le bilan de la 1^{ère} année d'animation a été présenté ainsi que les perspectives pour la prochaine année. ►



■ Après avoir été reportée une première fois pour cause de mauvais temps, la Fête de la Nature a eu lieu à Luc sur Aude le 8 juin. Accompagnée par Yves Roulland de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la quinzaine de participants a pu, au détour d'une pelouse, apercevoir une Alouette lulu ou encore apprendre à reconnaître le chant du Pouillot de Bonelli. Ils ont eu la chance aussi de pouvoir observer à la jumelle un vautour fauve qui passait au-dessus d'eux en fin de balade. ◀



■ Ariel, l'animateur Nature, a emmené les 15 élèves de CE1/CE2 de l'école de Luc sur Aude à la découverte des oiseaux, de leurs habitats et de leurs types d'alimentation. ►



Ce qu'il devrait se passer pour la 2^{ème} année...

- Organisation de 2 réunions à destination des agriculteurs (éleveurs et viticulteurs) pour présenter les mesures possibles sur le territoire.
- Mise en place d'une réflexion sur les impacts de travaux divers sur les espèces (communication, sensibilisation...)
- Réalisation de diagnostics environnementaux chez des éleveurs et des viticulteurs qui souhaitent contractualiser des Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt).
- Animations pour le grand public
- Animations pour les scolaires

Photo couverture : prairie naturelle



Un site Natura 2000...

ZPS des Hautes Corbières

Bulletin d'information n°4

Juin 2013

Edito

La première année d'animation du document d'objectifs du site des Hautes-Corbières a pris fin le 31 mai dernier. Cette petite année de 10 mois se termine sur une multitude de projets pour la prochaine année.

Nous allons par exemple travailler avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) afin de mettre en place une communication auprès des structures et entreprises effectuant des travaux pouvant impacter les espèces d'intérêt communautaire. L'importance de sensibiliser chacun sur son rôle et l'impact des pratiques est primordiale pour protéger les espèces vulnérables.

La prochaine année permettra aussi une communication auprès des agriculteurs. Que l'on soit éleveur ou viticulteur, l'impact des pratiques est importante sur l'avifaune. Tous participent à la préservation de nos paysages et permettent de maintenir une biodiversité dépendante des milieux ouverts. Les zones de chasse et l'alimentation des Oiseaux peuvent être valorisées et permettre le maintien voire la reconquête des milieux en augmentant le potentiel des espèces proies.

C'est pour cela que la Communauté de communes va organiser des réunions et contacter les agriculteurs du territoire afin de recenser les volontés de chacun de s'intégrer dans la préservation de l'environnement au travers des mesures agro-environnementales territorialisées.

Vous trouverez dans cette lettre d'information, les grandes lignes des mesures possibles sur le territoire

Hervé Baro
Président du comité de pilotage
Conseiller Général

Ce qu'il s'est passé pendant la 1^{ère} année...

Depuis le 1^{er} août 2012, le Document d'Objectifs du site Hautes-Corbières est en phase d'animation. Le 31 mai 2013, nous sommes arrivés à la fin de la courte 1^{ère} année (10 mois). Voici quelques exemples de travaux menés lors de cette année :

-Elaboration du Projet Agri-Environnemental (PAE) : document de planification des mesures agricoles à mettre en place sur le territoire (définition des mesures et montants des aides associées)

-Préparation de l'animation auprès des agriculteurs.

-Plusieurs rencontres avec des associations effectuant des activités sur le territoire (escalade, canyoning, spéléologie, manifestation sportive ponctuelle...) ont permis de faire connaître le site et ces enjeux. Les différents organismes ont donné leurs accords de principe pour signer la charte Natura 2000 et intégrer les engagements/recommandations dans la pratique de leurs activités.

-Accompagnement de 3 porteurs de projet dans l'évaluation des incidences de leur manifestation sportive ou sonore.

-Des animations auprès des scolaires et du grand public ont eu lieu à Luc sur Aude, Alet les Bains et Maisons pour la découverte des oiseaux du territoire.

Si vous souhaitez recevoir des informations complémentaires sur le site Natura 2000 ZPS "Hautes Corbières", il vous suffit de nous envoyer un message à : natura.corbieres@orange.fr - Tél 04 68 42 77 02

Les M A E T (*)...

En vue de mettre en oeuvre des pratiques agricoles favorables aux oiseaux d'intérêt communautaire :

- L'exploitant agricole s'engage à adapter ses pratiques selon un cahier des charges.
- Il est rémunéré pour ce manque à gagner engendré par ces pratiques.
- Il engage pour une durée de 5 ans des parcelles incluses dans la zone et ne bénéficiant pas d'autres engagements MAE. (**)

Les objectifs

Maintenir et améliorer la qualité des territoires d'alimentation et de reproduction des oiseaux.

Les procédures

- L'exploitant prend contact avec l'ADHCo au 04 68 45 52 63
- Un diagnostic environnemental est commandé par la CCRLCM (Il permet de voir si le dispositif choisi est bénéfique aux oiseaux et à leurs habitats)
- L'exploitant fait réaliser un diagnostic d'exploitation permettant de vérifier la possibilité d'intégrer dans ses pratiques les mesures proposées.
- S'il en est d'accord l'exploitant s'engage à la parcelle dans son dossier PAC sur une ou plusieurs mesures
- L'exploitant met en oeuvre ces engagements

(*) Mesures Agro Environnementales Territorialisées

(**) Modifications possibles dans le cadre de la nouvelle PAC



Emprise de la ZPS

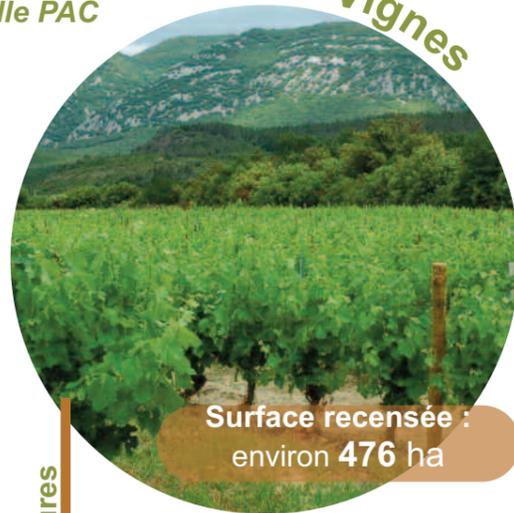


Garrigues et Landes

Surface recensée :
environ 13 866 ha

mesures

- Restauration des milieux ouverts par gestion pastorale ► 243€/ha/an
- Restauration des milieux par brûlage dirigé et gestion pastorale ► 207€/ha/an
- Entretien des milieux ouverts par gestion pastorale ► 130€/ha/an
- Entretien des milieux ouverts par gestion pastorale et mécanique ► 145€/ha/an
- Entretien des milieux ouverts en sous-bois par gestion pastorale ► 167€/ha/an



Vignes

Surface recensée :
environ 476 ha

mesures

- Absence de traitement herbicide inter-rang en viticulture ► 146€/ha/an
- Absence totale de traitement herbicide en viticulture ► 184€/ha/an



Prairie

Surface recensée :
environ 4 858 ha

mesures

- Entretien par fauche des prairies naturelles ► 146€/ha/an



Arbre isolé et Haie

mesures

- Entretien des arbres isolés ou en alignement ► 7€/arbre/an
- Entretien des haies localisées de manière pertinente ► 0,19€/mètre linéaire/an